L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 23 MAI 1860. — G. F. WEISSE, E. DUVERGÉ, N. DUFOUR, S. MARRY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans, MERCREDI MATIN, 23 MAI.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif, à 5 heures P. M., aux écuries de Cook, rue de l'Hôpital—Un cheval, un buggy et des harnais.

Par N. Vignié, au No 874 Casacalvo—Meubles. Aussi [illegible] Rue St Louis—Quatorze lots de terre sur la rue Agriculture, encoignure de l'avenue de Paris.

Par Blache & Léaumont, 62 Chartres — Galeries de [illegible] avariées. Aussi—Marchandises sèches.

Par D. E. Morphy, 24 Tchoupitoulas — Vins, liqueurs, [illegible]

Par B. Turpin, au magasin de M. [illegible], et Vieille Levée—Cigares de la Havane.

Pour le feuilleton, voir la seconde page.

La Révolution au Mexique.

L'attention publique, un instant détournée par les débats des conventions, vient d'être de nouveau attirée sur le Mexique par la nouvelle d'une de ces révolutions si fréquentes dans la capitale de ce malheureux pays. Le général Zuloaga beau père de Miramon, qui semble [illegible] avec son gendre un président détrôné, vient de le déposer par un décret et de s'installer à sa place, sauf à la lui céder à son tour dans quelque temps.

Depuis la chûte du président Comonfort et l'avènement au pouvoir de Zuloaga, Miramon son beau père et Robles se sont tour à tour déposés sans se faire la guerre et tout en restant les meilleurs amis du monde. C'est, si nous ne nous trompons, la troisième fois que M. Zuloaga reprend possession du fauteuil présidentiel de par son autorité privée.

Les détails nous manquent encore sur la [illegible] dont ce revirement s'est opéré. Il y a même dans les dépêches une contradiction apparente. Ce serait le 1er mai qu'aurait eu lieu le mouvement et nous lisons que le 8 Miramon aurait levé un emprunt forcé de $250,000 sur la ville de Mexico. D'un autre côté le même Miramon avait occupé avec la partie de l'armée qui lui est restée fidèle Guadanajuato aussitôt après le départ du général libéral Uraga, qui se trouvait dans cette place le 5 avec 6000 hommes.

Il est assez difficile d'expliquer ces différentes nouvelles. L'interprétation la plus plausible est que Zuloaga et Miramon sentant leur ruine prochaine se sont entendus comme deux larrons en foire pour pressurer la malheureuse capitale, chacun de leur côté. Miramon, devenu odieux par ses exactions, est de nouveau parti en guerre. Il va livrer une bataille qui, s'il est vaincu, ouvrira la porte de Mexico aux libéraux et qui, s'il est vainqueur, ne servira qu'à prolonger de quelques mois son pouvoir éphémère.

Les habitants de Mexico doivent former des vœux pour le triomphe des libéraux, car une nouvelle victoire du petit Macchabée leur vaudrait une autre imposition forcée. Le bon peuple de Mexico paierait cher pour une protection dont il doit désirer par dessus tout être affranchi.

On se demande comment les habitants de Mexico peuvent supporter aussi longtemps, sans se lever en masse, une tyrannie pire que celle du roi de Naples! Il faut que la population soit d'une nature bien débonnaire pour ne pas chasser en une heure les brigands qui l'exploitent sans pudeur, et leurs quelques milliers de sbires. Mais le passé nous a appris à ne nous étonner de rien. L'histoire de ce pays depuis son indépendance ressemble à une légende des temps héroïques, dans laquelle la patience des opprimés n'est surpassée que par l'audace des oppresseurs.

Le gouvernement libéral a, depuis son établissement à Vera Cruz, suivi une politique expectante, qui permet de comparer le président Juarez au général romain Fabius Cunctator. Bien souvent on a cru le parti clérical perdu sans retour, et les amis de la cause libérale s'[illegible] que Juarez [illegible] dernier coup. Les armées constitutionnelles sont allées jusque dans les faubourgs de Mexico, mais au moment décisif, elles battaient en retraite [illegible] rappelées subitement.

En sera-t-il de même encore cette fois, et le général Uraga se contentera-t-il, comme ses devanciers, de faire une promenade militaire pour montrer à ses soldats les clochers de Mexico? C'est ce que nous apprendrons plus tard. [illegible] Juarez paraît cependant décidé à faire un mouvement, car il se dispose à transférer, en juin prochain, le siège de son gouvernement à Jalapa. Son attitude, de défensive qu'elle a été jusqu'alors, deviendrait offensive, et le gouvernement constitutionnel, n'étant plus retenu derrière les murs d'une forteresse, recouvrerait sur les populations une grande influence.

La face nouvelle que prennent les affaires au Mexique rend nécessaire une prompte action de la part du Congrès sur le traité McLane. Si ce traité, qui accorde des avantages considérables aux Etats-Unis, n'est pas ratifié immédiatement, il est à craindre que le gouvernement constitutionnel, dès qu'il sera solidement établi dans tout le Mexique, ne profite de ce délai pour [illegible] sa parole, et de longtemps [illegible] représentera plus d'occasion aussi favorable pour les Etats-Unis d'assurer [illegible] transit et des relations commerciales [illegible] garanties par un droit d'intervention.

On assure que les dépêches dont est porteur [illegible] pour Washington, contiennent de [illegible] pouvoirs conférés au sr Mata, ministre [illegible] à Washington, pour accepter sur place [illegible] que exigera le Sénat pour ratifier le traité, et qu'elles étendent en outre [illegible] le délai fixé pour la ratification.

Si ces rumeurs sont exactes, il faut espérer que les difficultés s'aplaniront et que le traité [illegible] accompli.

DERNIÈRES NOUVELLES.—Par le Pocahontas, arrivé hier en ville, nous avons reçu le complément des nouvelles mexicaines.

Miramon avant de quitter la capitale a attiré son beau père Zuloaga dans un piège et a réussi à s'emparer de sa personne. C'est le 8 qu'il a levé l'emprunt forcé et c'est le 10 qu'il est parti [illegible] six mille hommes pour aller à la [illegible] de Uraga.

La Progresso contient une longue liste des maisons soumises à la taxation directe de Miramon. Nous y voyons figurer J. B. Jecker & Co. banquiers, pour $18,000; José Pacheco, pour $6000; Francisco Iturbe $6000; Manuel Escandon $4000 et une maison française Labadie à [illegible] pour $1500. Les couvents, les églises, les corporations, les colleges sont également taxés.

Outre cet impôt, si on peut donner ce nom [illegible] acte de spoliation, Miramon a émis un décret qui élève à 40 pour cent les droits sur les marchandises qui passent par Jalapa et qui étaient antérieurement de 10 pour cent.

La rencontre entre les deux armées a dû avoir lieu. Le général Ampudia, ministre de la guerre du gouvernement constitutionnel avait pris des mesures pour concentrer rapidement les forces constitutionnelles et diriger une attaque combinée sur Mexico. L'armée libérale est bien pourvue d'artillerie et de munitions, car en s'emparant de San Luis, le général Uraga a pris l'artillerie et les munitions du général Diaz de la Vega, qui est grièvement blessé. Les libéraux ont dirigé une expédition contre Puebla sous le général Miranda, et le général La Llave est parti pour lever des troupes.

Cet état de choses a empêché les négociants de Mexico d'expédier la Conducta annoncée pour Vera-Cruz.

On croit à un changement important dans le cabinet Juarez. M. Lerdo se retirerait et MM. Ocampo et Sanora y entreraient.

Le Trait d'Union a dû de nouveau suspendre sa publication faute de compositeurs. Son dernier numéro a paru le 9 mai.

LA VICTOIRE DE L'HACIENDA DEL CARRO.

Nous trouvons dans le numéro du Trait d'Union du 8 mai les deux pièces officielles suivantes relatives à la victoire remportée par les libéraux sur le général réactionnaire Vega.

José L. Uraga, général en chef de la division de San Luis et Zacatecas, à ses subordonnés.

Soldats! je vous admire: vous avez combattu bien et vaillamment, tous et chacun de vous, avec la montée de l'artillerie.

L'ennemi n'ayant pas marché sur vos positions, vous avez attaqué les siennes, et lorsque vous avez triomphé, vous avez pardonné au vaincu. Vivent nos frères!

Bien, compagnons, celui qui sent la nécessité de la Réforme et de l'agrandissement de son pays doit être noble et généreux.

Soldats, mes amis, je vous remercie au nom de la Patrie, et comme l'offre en été faite, je demande en votre nom à S. E. M. le président constitutionnel la liberté des prisonniers.

Soldats, je vous annonce la fin prochaine de la révolution et, par conséquent, la prompte pacification de toute la République.

Rancho del Chino, 24 avril 1860.—José Lopez Uraga.

République mexicaine— Armée fédérale— [illegible] en chef.—Excellence.— M. le général José Maria Carbajal, commandant en chef la brigade de son nom, me dit, par extraordinaire, le Pinos sous la date du 24 du mois qui finit, ce qui suit:

"Excellence—Comme je l'ai annoncé à V. E. dans ma communication antérieure, en vous donnant avis de la prise de la place de Zacatecas le 18 du courant, nous nous sommes mis en marche dans la direction de San Luis Potosi, et nous sommes arrivés au village de Salinas le 21 du même mois. Sur ce point, nous avons reçu l'information positive que l'ennemi, fort de 4,000 hommes et de 16 pièces d'artillerie, était sorti de San Luis et se trouvait dans l'hacienda del Espiritu Santo, mais comme ses forces étaient supérieures aux nôtres, et son artillerie double, ayant appris en même temps que les colonels [illegible] et Antillon, tous deux avec une brigade de Morelia et de Guanajuato, étaient à Lagos, disposés à s'unir à nous, nous avons opéré un mouvement de flanc, en contremarchant sur l'hacienda del Carro où nous nous sommes dirigés sur ce point, et nous avons pu nous réunir aux forces sus-mentionnées, hier, à sept heures du soir, ce qui a porté le total de nos troupes à trois mille et quelques hommes.

Cinq heures plus tard, nos postes avancés nous informèrent que l'ennemi se trouvait à Santa Rita, rancho intermédiaire, entre l'hacienda del Carro et ce point, et immédiatement on disposa le départ pour se porter à sa rencontre. Cette rencontre eut lieu à une lieue et demie d'ici, à neuf heures du matin, heure à laquelle commença l'action qui dura jusqu'à une heure et demie de l'après-midi, et donna pour résultat la déroute complète de l'ennemi, auquel nous primes tout son train de chariots et de canons; nous lui tuâmes beaucoup de monde, et lui fîmes plus de mille prisonniers, parmi lesquels en compte M. le général en chef, Romulo Diaz de la Vega, M. Manuel Maria Calvo et d'autres chefs et officiers, le second de ces généraux se trouvant grièvement blessé.

De notre côté les pertes n'ont pas été considérables quant au nombre. Le succès de cette brillante victoire qui peut, par ses conséquences assurer désormais la paix générale, se doit à l'habileté et à la valeur de M. le général José Lopez Uraga, et à l'enthousiasme et à la valeur de nos soldats. Bien que tous les chefs, officiers et soldats se soient comportés admirablement, je ne puis m'abstenir de recommander à V. E. M. le colonel José Maria Aldrete, qui, à la tête de la cavalerie, a attaqué l'ennemi, en faisant des prodiges de valeur.

M. le général Uraga donnera à V. E. le rapport détaillé de l'action dont j'omets les circonstances, le camp n'étant pas encore levé. Demain, nous continuerons notre marche pour occuper la place de San Luis Potosi, déjà libre du pouvoir de la réaction.

En vous félicitant de ce fait d'armes remarquable, je me plais sincèrement à croire que très prochainement, peut être, le gouvernement suprême constitutionnel pourra dicter, sur l'affût de nos canons, ses lois dans toute la République.—Je présente à V. E. [illegible] pour ce motif, l'expression de ma considération et de mon estime distinguées.

Et j'ai l'honneur de le transmettre à V. E. pour qu'elle veuille bien l'élever à la connaissance de S. E. M. le président de la République, auquel j'adresse en même temps qu'à V. E. les félicitations de circonstance, pour la victoire importante qui a été remportée qui, sans aucun doute, est le prélude du triomphe définitif de la cause constitutionnelle.

Je renouvelle à V. E. mes protestations de singulière estime et de considération distinguée.

Dieu et Liberté. Quartier général à Tampico, le 30 avril 1860.—Santos Degollado.

DERNIÈRE MALLE DU NORD.—Nous avons reçu hier soir, par voie de l'Adams Express, des journaux de New-York du 18 et 19 courant et de Philadelphie du 19 courant. Nous extrayons un aperçu des nouvelles publiées par le New York Herald du 19.—Le steamship Ariel parti d'Aspinwall le 10 courant, est arrivé le 18 au matin apportant des nouvelles plus fraîches de l'Amérique centrale et du Sud.

Dans le Pérou on annonce les effets produits par de violents tremblements de terre, qui ont occasionné beaucoup d'avaries à Lima, Callao et autres villes. Les pertes éprouvées par les propriétaires à Lima se montent à un million de dollars, et plusieurs personnes ont été blessées grièvement. La ville de Chorillo a été presque totalement engloutie et beaucoup de personnes ont été tuées.

D'après ce même journal, nous apprenons que la candidature de Lincoln n'a pas été accueillie avec confiance à Washington. Plusieurs des représentants républicains noirs n'y croyaient pas au premier abord, et le bruit courut que l'hon Seward allait donner sa démission. A Boston, son élection a surpris la majorité des Républicains, cependant elle a été accueillie avec enthousiasme. Dans les villes du nord et principalement à New-York on n'a pas appris la nouvelle de cette élection avec tout l'enthousiasme auquel on s'attendait. Les républicains noirs de cette dernière ville ont été entièrement surpris. Les nouvelles de Washington nous disent que l'hon S. Douglas, au milieu d'une conversation au sujet de cette élection, a exprimé l'opinion que l'hon. M. Lincoln était un des candidats les forts des républicains noirs et qu'il entraînerait beaucoup de votes.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Effets du dernier ouragan.

Louisville, 22 mai.—Les nouvelles que nous recevons de Cincinnati nous annoncent que l'orage violent qui a causé tant de dommages hier, dans notre ville, a été ressenti plus violemment dans cet endroit et les environs, ainsi qu'aux villes intermédiaires, que nous ne l'avions d'abord annoncé.

Cinq des steamers qui font les voyages sur l'Ohio, ont, ou sombré, ou échoué, ou terminé leur voyage dans un triste état.

L'ouragan est très fort sur les deux rives, entre Cincinnati, [illegible] et [illegible], jusqu'à Madison et Indiana.

Des avis reçus ici disent que plusieurs points de New-Albany sur l'Ohio, n'ont point éprouvé comparativement de dommages.

Il n'y a pas de bateaux sérieusement endommagés.

BATEAUX DE CHARBONS PERDUS, ET 18 MORTS.—Vingt huit Chalans de charbons, en destination pour le Sud, ont sombré entre Madison et cette ville, dix huit des hommes employés à bord, ont perdu la vie.

On pense que quelques-uns de ces chalans, ont sombrés au dessous de Madison. Mais l'on ne connaît rien de positif sur leurs pertes.

RIVIÈRES.—Louisville, 22 mai. L'Ohio baisse toujours avec 7 pieds 4 pouces d'eau dans le canal.

COMMERCE DIRECT ENTRE LA FRANCE ET NORFOLK.—Le Norfolk Argus du 15 courant annonce l'arrivée de la barque Lone Star, capitaine Dozier venant de Bordeaux avec une cargaison de vins fins, d'eaux-de-vie, d'huiles, et d'un assortiment de soieries, faïence, quincaillerie, parfumerie et médicaments, et il se félicite de cet envoi qui inaugure des relations directes entre Norfolk et la France. C'est, dit notre confrère, à l'énergie et à l'esprit d'entreprise de M. [illegible] négociant français qu'est dû cet heureux résultat.

VOYAGE DU MINISTRE BELGE.—Nous lisons dans la Tribune de Mobile:

Parmi les étrangers de distinction qui sont à Mobile en ce moment, se trouve M. Blondeel, ministre belge aux Etats Unis. Nous apprenons qu'il se propose de continuer son voyage pour la Nouvelle Orléans et de là pour l'Ouest. Un des objets de sa tournée est de s'informer des dispositions de notre population au sujet de projets déjà formés pour inaugurer un commerce direct avec ce pays.

ENCORE UN NÉGRIER.—L'avocat de district des Etats-Unis à New York, a reçu avis, dans la soirée du 17 courant, qu'un navire qu'on supposait destiné à la traite des nègres, venait d'être expédié à la douane.

INVIOLABILITÉ MÉCONNUE.—M. Romero, attaché à la légation mexicaine à Washington vient d'être victime d'un vol. Un bandit filou s'est introduit dans sa chambre à l'hôtel National, s'est emparé de sa malle et de $400 en pièces d'or de $5. L'inviolabilité diplomatique n'est pas reconnue par les fils de Mercure.

THÉATRE DE L'OPERA.—Bénéfice de M. Genibrel.—Le nom de M. Genibrel est tellement populaire à la Nouvelle Orléans, que l'annonce de son bénéfice suffirait pour attirer la foule à l'Opéra demain soir. Sa voix vibrante et sonore, [illegible] charme particulier qu'on rencontre rarement chez les basses, et cet artiste s'est révélé avec un véritable talent. Doué d'une intelligence dramatique remarquable, M. Genibrel obtient toujours un grand succès dans les passages émouvants. Chacun a pu l'admirer dans les opéras si nombreux qu'il a chantés cette année; nous rappellerons seulement deux de ses plus beaux rôles: Marcel des Huguenots et Pierre-le-Grand de l'Etoile du Nord qui lui ont valu dans deux genres bien différents deux triomphes. Nous ne devons pas oublier non plus le rôle de Plunkett dans Martha, rôle qui nous a révélé chez M. Genibrel un comédien supérieur.

Le spectacle choisi pour cette occasion est la première représentation de Don Juan, magnifique opéra du maître des maîtres, de Mozart. Ce chef-d'œuvre a été monté avec un grand éclat et la distribution des rôles nous promet qu'il sera dignement interprété. M. Melchisedec y remplira le rôle de Don Juan et sa voix sympathique ne saurait manquer d'en faire ressortir toutes les beautés. M. Genibrel chantera celui de Leporello, et nous n'avons nul doute qu'il ne lui vaille un grand succès. Mmes Colson, Pretti, Dalmont Mesmaker et MM. Ecarlat, Vanlair, Chol rempliront les autres rôles. Madame Colson donnera au personnage de Zerline le cachet original de son gracieux talent, et elle contribuera pour une large part à l'éclat de cette représentation.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Nous avons parlé hier de la représentation qui doit avoir lieu vendredi au bénéfice d'un artiste malheureux, mais nous avons oublié de dire que M. Melchisedec avait été autorisé par M. Boudousquié à concourir avec Mme Colson à cette représentation. Cet artiste chantera le rôle de Sulpice dans la Fille du Régiment. On donnera en outre le Réveil du Lion avec MM. Dutasta et Pougand.

Nous apprenons que l'occasion du bénéfice de M. Duplan qui aura lieu dimanche, on donnera la première représentation d'une pièce nouvelle due à la plume de M. Jules de France, écrivain qui a appartenu à la presse franco-américaine en Californie et à la Nouvelle-Orléans. Elle est intitulée les Pérégrinations de M. Rigolo, souvenirs de San-Francisco et de la Nouvelle-Orléans. C'est un vaudeville en un acte avec prologue et épilogue.

MEURTRE SUR LE PETIT LAC.—Nous lisons dans l'Arcadien:

"Nous avons à enregistrer un autre meurtre dans cette paroisse. Samedi dernier, des chasseurs ont trouvé le corps d'un homme assassiné près de ce qu'on appelle le Petit-Lac entre la rivière Amite et le bayou Black. Le juge de paix Wm. Acy, a tenu une enquête sur le corps, mais on n'a rien appris sur le meurtrier et on n'a pu établir l'identité du défunt. Ce malheureux a reçu un coup de feu et on a trouvé trois blessures faites par des chevrotines, deux au bras gauche et une dans le dos. La tête avait été coupée comme avec une hache et ne tenait au tronc que par un morceau de peau. Le bras droit avait été coupé et on n'a pu le retrouver. Le corps et le visage avaient été lacérés par les vautours; à en juger par ses vêtements on croit que cet homme était un colporteur auquel on avait donné le surnom de "Morning Star." On savait qu'il était parti pour la rivière Amite et on n'en a pas entendu parler depuis."

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE.—Le Conseil de ville a siégé hier soir.

Aldermen Assistants.—Le Maire a informé le Board qu'il avait annoncé, par la voie des journaux, que la ville a l'intention d'ouvrir la rue Moreau et que personne ne s'y est opposé.

Le Contrôleur a annoncé l'adjudication de plusieurs contrats.

Le rapport hebdomadaire du trésorier, constate une somme de $36,442 en caisse.

"Le voyer, conformément à la demande du Conseil, a présenté un rapport sur l'état des rues. Le Premier District, dit-il, a été honteusement négligé. Le voyer ajoute qu'il n'a pas eu le temps d'examiner toute la ville, mais que la semaine prochaine il parlera des autres districts. M. Patterson a proposé que la question fut écartée jusqu'à présentation du rapport complet; le Board a décidé qu'elle serait soumise à un comité composé d'un membre de chaque district et le président a désigné MM. Moreno, Hall, Magloire et [illegible].

Les deux Boards se sont réunis et ont élu M. Oscar Vigneaud directeur de la Compagnie du chemin de fer des Opelousas, en remplacement de M. A. Chiapella.

Aldermen.—La résolution par laquelle les Assistants chargent le Board central des commissaires, d'annoncer qu'une élection de certains officiers de la ville a lieu le 4 juin, a été adoptée.

La résolution des Assistants ordonnant que le contrat pour faire des trottoirs en briques de chaque côté de la rue Galvez, de la rue de l'hôpital au chemin du bayou soit adjugé de nouveau, a été adoptée.

Les contrats pour construire un pont sur le canal Carondelet, en face de la rue Claiborne, pour garder et tenir en bon état le pont du Bayou, en face de la rue [illegible], ont été approuvés.

Le contrat pour paver la rue des Bons Enfants en pierres [illegible] a été approuvé.

Un contrat pour paver la rue Vieille Levée en pierres carrées, un autre pour paver la rue de la Douane en pierres carrées et quatre contrats pour faire des trottoirs en briques, ont été soumis au comité.

Le secrétaire a lu une lettre dans laquelle des citoyens du Troisième District demandent une nouvelle place publique.

Le voyer est chargé de construire immédiatement des ponts sur le canal du [illegible] Canal.

Ordre a été donné au commissaire des rues de combler le fossé de la rue Toulouse au canal Carondelet.

L'ordonnance qui indique les endroits où les cabs et les voitures devront stationner, a été adoptée.

Mme Elisabeth Van Eye est partie de chez elle, samedi dernier, et n'y a plus reparu. On l'a vu se diriger, entre trois et quatre heures de l'après-midi, vers le bois. Les personnes qui donneraient à son fils, Edward Van Eye, à l'encoignure Conti et Marais, No. 214, des renseignements tendant à la faire découvrir, rendraient un grand service à la famille.

Mme Van Eye est atteinte d'aliénation mentale. Elle est âgée de 60 ans et est d'une taille ordinaire. Elle était vêtue d'une robe de calicot foncé, d'un tablier noir, sa tête était recouverte d'un voile vert et elle avait à la main un petit panier et un parasol de soie noire.

RECORDER SUMMERS.—Sarah Ellen Knox, que sa mère réclame, a comparu hier devant le recorder Summers. Elle déclare qu'à l'âge de sept ans, elle fut placée avec sa sœur, à l'asile Poydras, d'où elle sortit à quatorze ans pour revenir chez elle. [illegible] dans la famille de M. H. H. Hedden [illegible]

R. R. Wilson, encanteur de la rue Baronne, a été envoyé devant la Première Cour de District, [illegible]

L'interrogatoire de Basile L. Sleath [illegible]

Ellen Collins, qui a porté plusieurs coups de couteau à Kate Tracey, [illegible] devant la Première Cour de District.

Les officiers Augustus McMahon et H. K. Nixon, [illegible]

Louis Dainart s'est plaint d'avoir été battu par John Ryan [illegible]

Thomas et William O'Neal subiront un interrogatoire le 24 du courant. Le Dr. Samuel Reynolds, [illegible]

Timothy Farrell sa femme et ses deux filles, [illegible]

Francis Gerkeiner(?), condamné à deux mois de workhouse [illegible]

L'INCENDIE DE LA RUE DE CHARTRES.—[illegible]

La batisse No 54, appartenant à M. Lambert a été avariée. Les réparations coûteront environ mille piastres.

MORT.—John L. Conrad, le jeune homme qui a reçu une balle [illegible] est mort hier à l'hôpital de charité.

MEURTRE.—[illegible]

RECLAMATION.—[illegible]

SUICIDE.—M. Joseph D. Taquino, [illegible]

ARRESTATION D'UN MEURTRIER.—[illegible]

John Brandan, Mary Ann Carnes et Ellen Cashman, Albert Reick et Ernest Zeigler, accusés de larcin, ont été acquittés.

Le jury a déclaré Jean Maisonneuf et Louis Oroby, coupables de larcin.

VOL.—Baptiste Blaziol, jeune homme de vingt ans, a été arrêté par le sergent Decoux et l'officier Bulloss, sous prévention de larcin.

Il entra, lundi, chez Charlotte Key, rue Dauphine, et prit en sa présence dix-sept piastres et demie, une épinglette, une croix et une chaîne en or, évaluées à trente-sept piastres. Charlotte a fait un affidavit hier matin et on a trouvé sur Blaziol les bijoux et quatorze piastres et demie. L'instruction est fixée au 29 du courant.

ARRESTATION D'UN MEURTRIER.—Un individu qui faisait du bruit dans un café et menaçait de tuer le propriétaire, a été arrêté avant hier soir et conduit en prison.—Le lendemain on l'a reconnu comme étant Bill Sherry, qui était avec Melholland, lors de l'assassinat d'Oscar Nozzers, qui a eu lieu le 6 de ce mois.

WATERWORKS AU 4ME DISTRICT.—Quarante ou cinquante propriétaires et citoyens du 4me district se sont réunis hier soir dans Union Hall, rue Jackson, dans le but de prendre des mesures pour avoir des water works, dans le jardin du district.

M. J. H. Phelps appelle le meeting à l'ordre en priant M. A. W. Bosworth de le présider et M. Fred Brand d'en être le secrétaire.

M. Henry Hayes a démontré dans un discours bien senti, la nécessité de l'entreprise et l'état des affaires—[illegible]

M. Hughes a annoncé à l'assemblée qu'il avait présenté au Conseil de Ville, une lettre lui demandant sa participation à l'entreprise, et que le comité de finances lui avait répondu qu'aussitôt que les citoyens auraient souscrit pour $100,000 il engagerait le Conseil à souscrire pour un montant égal—Le secrétaire a annoncé que la charte permettait de commencer avec un capital de $200,000, mais que l'on attendrait la réalisation d'une somme de $ à $400,000 pour commencer les opérations, et finalement, qu'une somme de $67,200 avait déjà été souscrite.

Quatre comités de quatre membres chacun, ont été choisis pour collecter les souscriptions, et ils doivent se réunir ce soir au bureau du recorder Adams—après quoi le meeting s'est ajourné.

L'AFFAIRE FOWLER.—Voici ce que dit le Courrier des Etats-Unis au sujet de cette affaire.

La découverte des détournements opérés par M. Isaac V. Fowler, dans les fonds de la poste, produit une sensation comme aucun événement de ce genre n'en avait depuis longtemps éveillé. Diverses causes contribuent à tirer ainsi l'opinion de son apathie habituelle: d'une part, le chiffre considérable auquel s'élèvent les sommes détournées ($155,000); de l'autre, la popularité presque universelle dont jouissait le délinquant; enfin, la conviction à peu près positive que sa faute n'a eu pour cause ni la cupidité ni l'inconduite, mais seulement un dévouement à son parti poussé jusqu'à la plus aveugle libéralité en matière de dépenses politiques.

Un autre motif encore excite l'intérêt en sa faveur. On assure—et il y a quelque lieu de le croire—que l'administration de Washington savait depuis longtemps, à quoi s'en tenir sur la situation financière de la poste de New-York. Elle aurait néanmoins fermé complaisamment les yeux, aussi longtemps que les prodigalités et la propagande de M. Fowler tournaient au profit des favoris de la Maison Blanche. Ses efforts en faveur de la candidature de M. Douglas, dans ces derniers temps, auraient seuls eu la vertu de rendre tout à coup la clairvoyance aux gardiens du trésor public. Une vengeance politique serait l'unique inspiratrice des mesures de rigueur négligées pendant plusieurs années et prises aujourd'hui à grand fracas.

A l'appui de cette assertion, l'on ajoute que des amis de M. Fowler s'étant offerts à couvrir le déficit de ses comptes, pour étouffer l'affaire, leur proposition aurait été repoussée. Si tel est le cas, on serait effectivement autorisé à croire que ceux qui dirigent la poursuite ont recherché avant tout un scandale, car le compromis offert est chose qui se pratique quotidiennement dans les mœurs administratives des Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit, M. Fowler n'a pu encore être trouvé par les agents chargés de l'arrêter.

La date précise à laquelle remontent les premiers détournements, reste jusqu'ici très incertaine. Suivant une version, ils auraient commencé dès 1856 et auraient eu précisément pour premier mobile, les sacrifices nécessaires pour acquérir le vote de la Pennsylvanie à M. Buchanan; d'autres parlent de 1858. Ce qui semble acquis, comme nous l'avons dit, c'est que M. Fowler a jeté ces sommes énormes dans le gouffre de la politique, sauf quelques faibles portions dévorées par la Bourse, dans de vaines tentatives pour redemander à l'agiotage une partie de l'argent perdu.

Réception des ambassadeurs japonais dans la capitale.

Washington, 14 mai.

Une multitude immense encombre de bonne heure les cours de l'arsenal, encadrées par la perspective des collines verdoyantes.

Vers 11 heures, un coup de canon se fait entendre; il annonce que le Philadelphia est en vue. Ce vapeur s'approche en effet, tandis que la musique de la marine lance au vent les notes patriotiques du Star Spangled Banner.

Un quart d'heure après, tous les préparatifs étant achevés, le maire Berret se rend à bord, afin de souhaiter la bienvenue aux nobles étrangers. Ceux-ci répondent par des compliments sincères à l'honneur qui leur est fait.

Le tableau est des plus animés et des plus pittoresques. Un Japonais est très occupé à prendre un croquis de la scène qui se déroule sous ses yeux. Pendant ce temps, un photographe américain profite d'un rayon de soleil pour reproduire, de son côté, l'ensemble des groupes, sur sa plaque.

L'ambassade met enfin pied à terre, non sans avoir vu débarquer devant elle la fameuse boîte contenant le traité.

Au nom du président des Etats-Unis et du pays tout entier, le capitaine Buchanan adresse quelques paroles aux hôtes de la capitale fédérale, se réjouissant de pouvoir rappeler les bons sentiments exprimés par le gouvernement japonais, lors de la signature du traité par le brave Perry, dont l'orateur a honoré d'avoir été l'un des humbles coopérateurs.

Les dignitaires japonais s'inclinent et répondent brièvement à leur interlocuteur, par l'intermédiaire des interprètes qui les suivent.

Cette cérémonie étant achevée, une salve de coups de canon est tirée par la Batterie.

Le cortège est des plus imposants. Il se met en marche dans l'ordre suivant:

Les gardes à cheval du président;

Les Japonais en voiture;

La boîte du traité, juchée sur un omnibus;

La milice du district de Colombie et les soldats de marine, sans parler de plusieurs bandes de musique militaire.

L'ambassade arrive à l'hôtel Willard, après un trajet rendu difficile par l'affluence des spectateurs qui stationnaient sur son passage.

On remarque, dans les salons où elle fait son entrée, un grand nombre de dames, parentes des principaux dignitaires de la république.

Un nouvel échange de compliments a lieu, et il est enfin permis aux nobles étrangers d'aller se reposer de leurs fatigues.

La foule se disperse de tous côtés, et les soldats se retirent dans leurs quartiers respectifs.

Le 16 mai à midi les ambassadeurs ont eu une audience du secrétaire d'Etat. Ils étaient accompagnés de leur chef censeur ou conseiller, du vice-gouverneur et d'une suite d'officiers. Le secrétaire d'Etat leur a adressé quelques paroles de bienvenue et leur a annoncé qu'ils seraient reçus le lendemain à la maison Blanche par le président, pour lui présenter leurs lettres de créance de sa majesté le Tycoon. Après une réponse courtoise faite par le premier ambassadeur et des remerciements, la lettre du ministre des affaires étrangères japonais destinée au général Cass, a été remise entre ses mains, et les japonais ont pris congé du secrétaire d'Etat.

Le 17 à onze heures et demie les ambassadeurs ont quitté l'hôtel Willard pour se rendre à la présidence. Ils étaient escortés par des soldats de marine et des gardes d'ordonnance et précédés d'une bande de musique. Quand la procession arriva à la Maison Blanche la salle des [illegible] était déjà envahie par plusieurs centaines de personnes, dames et messieurs et on avait grand peine à faire une place suffisante pour le président et son cabinet et un passage pour les étrangers.

Les trois princes japonais chargés de la garde du traité entrèrent dans l'appartement, et après trois saluts à la mandarin se tinrent debout en face du président, gardant leurs coiffures sur la tête. Le premier ambassadeur prononça alors le discours suivant en japonais.

"Sa majesté le Tycoon nous a commandé d'exprimer respectueusement à sa majesté le président des Etats Unis, en son nom, comme suit.

Désirant établir sur une base ferme et durable les relations de paix et de commerce si heureusement existantes entre les deux contrées et comme démonstration, les plénipotentiaires des deux pays ont négocié et conclu un traité, il nous a ordonné d'échanger la ratification du traité, dans votre principale ville de Washington. Il est heureux que les plus amicales relations soient désormais plus durables, et il est très heureux d'avoir vos sentiments amicaux, et continue que nous espérons que votre grand pays avec vos vassaux de guerre."

Après avoir terminé son discours, que les interprètes traduisirent de japonais en hollandais et de hollandais en anglais, l'ambassadeur a développé une sorte de boîte rouge et en a présenté le contenu au président. C'était la lettre du Tycoon et le Président l'ayant reçue l'a tendue au secrétaire Cass qui se tenait à ses côtés. Les ambassadeurs ont alors retiré en expliquant que l'étiquette ne leur permettait pas d'être présent à la lecture de la lettre.

A leur rentrée, après un court délai, le Président leur a adressé l'allocution suivante:

"Je vous souhaite une bienvenue cordiale comme représentant de sa majesté impériale, le Tycoon du Japon, auprès du gouvernement américain. Nous sommes tous heureux que la première ambassade que votre grand empire ait jamais accrédité auprès d'une puissance étrangère ait été envoyée aux Etats Unis.

J'ai la confiance que ce sera l'avant coureur d'une paix et d'une amitié perpétuelle entre les deux contrées. Les ratifications que vous allez échanger avec le secrétaire d'Etat ne peuvent manquer d'être une source de bienfaits et de progrès pour les deux peuples du Japon et des Etats-Unis.

Je puis dire pour moi-même, et permettre pour mes successeurs, qu'il sera exécuté fidèlement et sincèrement, de façon à assurer aux deux pays tous les avantages qu'ils peuvent justement attendre des heureux auspices sous lesquels il a été négocié et ratifié.

Je me réjouis que vous soyez chargés des bons traitements dont vous avez été les objets à bord de nos vaisseaux de guerre pendant votre passage. Vous serez renvoyés de la même manière, à votre pays natal, sous la protection du pavillon américain.

En attendant, pendant votre résidence parmi nous qui j'espère sera prolongée de façon à vous permettre de visiter différentes parties de notre pays, nous serons heureux de vous prodiguer les soins de l'hospitalité conformes au grand et noble souverain que vous représentez si dignement."

Ce discours a paru être reçu avec beaucoup de satisfaction par les ambassadeurs. On leur a présenté les membres du cabinet, le général Scott, le président de la Chambre et les étrangers se sont ensuite retirés avec le même cérémonial et l'ordre qu'ils étaient observé en venant, escortés par leurs propres gardes et les détachements de soldats de marine.

NOUVELLES DIVERSES.

—L'Opinione publie le texte de la proclamation du corps consulaire à Messine. Voici la traduction de ce document:

" Messine, le 13 avril 1860.

" Monsieur le général, de graves excès ont encore été commis, la nuit dernière, dans les rues de Messine, contrairement aux espérances que nous avaient fait concevoir les assurances données par vous, dans le but de rétablir la paix et la confiance, et de ramener dans les murs la population qui s'est enfuie presque tout entière.

" Des personnes inoffensives, un vieillard même, sont tombés victimes d'une agression sans motif. Des sujets étrangers anglais et autres, ont été l'objet des plus mauvais traitements, et l'on a tremblé pour leur vie.

" Inoffensive et n'ayant commis jusqu'à cet heure aucun acte de rébellion, la population de Messine tout entière est en droit de demander que l'on respecte son repos, ses femmes, ses enfants et ses propriétés.

" Cependant la terreur est plus grande que jamais, et nous sentons le besoin, pour pouvoir rassurer nos nationaux, de formuler ici d'une manière précise les assurances que vous avez bien voulu nous donner.

" Vous avez bien voulu nous promettre, sur votre parole d'honneur, dont nous n'avons pas douté et dont nous ne douterons jamais, que la citadelle et les forts ne tireraient point sur la ville; qu'en aucun cas les soldats ne violeraient les maisons; que la ville ne serait plus troublée la nuit par les fusillades et les canonnades interminables, qui, depuis plusieurs jours, ne laissent plus à la population un seul instant de repos. Enfin que, si les agressions avaient lieu aux barrières, car elles sont impossibles dans l'intérieur de la ville, on n'y répondrait plus par des feux de peloton et par la canonnade, mais qu'on chercherait à s'emparer des assaillants par d'autres moyens, que les forces considérables dont vous disposez rendent faciles à trouver.

" Telles sont, monsieur le général, les promesses que vous avez faites, et vous nous permettrez de vous les rappeler ici, afin qu'elles prennent un caractère d'authenticité. Elles nous mettent à même de concourir à vos vœux et de rassurer en même temps nos nationaux et toute la population de la ville.

" Nous vous prions de vouloir bien nous accuser réception du présent document, en répondant à la personne de l'un de nous.

" Daignez agréer, etc.

" A M. le maréchal de camp P. Russo, commandant en chef de la province de Messine.

" (Suivent les signatures.)"

La Gazette prussienne publie un article relatif à la dernière dépêche de M. Thouvenel, dans laquelle ce ministre explique le sens du mot: "revendication" employé par l'Empereur dans le discours du Trône. Après avoir constaté que cette explication n'a nullement apaisé les inquiétudes de l'Allemagne, la feuille de Berlin conclut ainsi:

" Dans un pareil état de choses, nous pensions qu'on se serait efforcé de tous côtés d'amener l'entente de l'Allemagne et de la France, autant que possible, les causes actuelles de mécontentement réciproque. Au lieu de cela, la France est couverte d'indignes calomnies, non-seulement par les misérables feuilles ultramontaines de la Bavière, mais encore par la plupart des journaux des Etats du centre. On prétend avoir les renseignements les plus positifs sur l'intention de la Prusse de céder la frontière du Rhin à la première occasion, en se faisant indemniser par la cession de territoires allemands de son voisinage. Lorsque, il y a huit jours, le Times fit mention de ce bruit, nous crûmes devoir donner l'assurance à ce journal étranger que chaque parti en Prusse considérait une pareille politique comme la plus indigne de toutes les possibilités. Quant aux feuilles allemandes, elles ne peuvent exprimer de tels soupçons sans avoir la pleine conviction de leur inexactitude. Les réfuter sérieusement serait leur faire beaucoup trop d'honneur."

Le Constitutionnel nous apporte les réflexions suivantes sur la brochure de M. About:

" Une brochure vient de paraître sous ce titre: " La Nouvelle carte d'Europe." L'auteur a cru devoir lui donner une préface où il avoue que " l'histoire qu'il raconte est une fiction, une billevesée, un rêve, peut-être une mystification et un poisson d'avril."

" La déclaration est loyale, mais elle était parfaitement inutile. Personne, en France ou ailleurs, ne serait pu songer à voir dans ce pamphlet quelque chose d'autre [illegible] comme le programme d'une politique sérieuse.

" Les gouvernements ne ressemblent pas à " des voyageurs rassemblés par le hasard autour de la table de l'Hôtel du Louvre," et devisant, après dîner, des affaires du monde. L'entretien, à la vérité, est mené avec une verve que nous goûtons fort et semé d'aperçus qui ne manquent ni de trait ni d'originalité. L'auteur ne pouvait-il pas tout se permettre dans un récit qui débute par ces mots: " Le premier jour du mois d'avril!......"

" Nous n'essaierons pas parlé de cette œuvre nouvelle de M. About, si, sous une modestie qui n'est pas habituelle au charmant romancier et trop exagérée d'ailleurs pour être tout à fait sincère, il ne laissait percer d'assez hautes prétentions. Le " paysan de Saverne " ne serait évidemment pas fâché d'être pris pour un diplomate en herbe, et "l'homme de rien" pour un homme de quelque chose. D'ailleurs ne va-t-il pas lui même jusqu'à prêter à son poisson d'avril le langage du poisson de Lafontaine:

" Petit poisson deviendra grand

" Pourvu que Dieu lui prête vie."

" Cette ingénieuse fiction, renouvelée de Candide, aura au moins un mérite, c'est de ne point semer de vaines alarmes parmi les gens si prompts d'ordinaire à s'alarmer. Le public ne verra, en tout cela, que jeux d'esprit; il s'en amusera beaucoup; ce qui fait sourire ne saurait inquiéter."

TRANSACTIONS SUSPECTES.—Une affaire assez embrouillée vient encore évoquer en ce moment devant le public le nom du capitaine Rivière, dont il a déjà été tant question à New-York et ailleurs.

Il y a quelques mois, un certain colonel St. John Croghan fut entraîné à remettre au capitaine Rivière son billet à ordre pour une somme de $1,000, en échange d'une traite de valeur égale sur la banque Suisse à Paris, dans laquelle l'ex lieutenant de zouaves était représenté comme ayant des fonds. Rivière négocia le billet, et sur son affirmation que Croghan possédait une maison de campagne valant $20,000 sur les bords de l'Hudson, M. Hutchinson de Newburgh, prit la valeur en échange d'une jument évaluée $500, plus une somme égale en argent comptant.

L'échance arrivée, le billet de Croghan, qui ne possédait pas la moindre propriété sur les bords de l'Hudson, ne fut pas payé,—et à peu près en même temps, la traite de Rivière qui n'avait pas le moindre fonds à la banque Suisse, revint de Paris protestée. D'où il s'en suivrait que la traite et le billet avaient au fond la même valeur.

M. Hutchinson qui, jusqu'à présent, paraît avoir seul payé les frais de l'affaire, a immédiatement porté plainte en justice contre Croghan qui a été arrêté à New York. Il a été renvoyé à Newburgh où son procès révélera la part qui revient au capitaine Rivière dans ces transactions suspectes.

FAITS DIVERS.

—Un procès qui a fait grand bruit vient de se terminer devant la cour d'appel de Turin par la condamnation à sept ans de réclusion du prêtre Garlino, vicaire de la paroisse del Carmine. C'est un bel homme, admis dans la familiarité de beaucoup de familles, jouissant de la réputation d'un saint, affectant les mœurs les plus pures, et qui a été trouvé coupable des actes les plus honteux et les plus scandaleux, et en grand nombre. Les victimes de son immoralité étaient des jeunes filles de sept, huit ou dix ans. (Observatore lombardo)

On écrit de Brescia le 25 avril: De la Dalmatie et de la Hongrie, on fait venir à Vérone et Mantoue d'énormes quantités de fourrages, de viandes salées et d'avoine et de vin. On travaille constamment aux forts de Saint Georges à Mantoue et de Morosina [illegible] Les meilleures troupes autrichiennes sont échelonnées le long des chemins de fer du Tyrol et de l'Illyrie, ou elles vivent à bon marché, payant tout en papier. Elles sont prêtes à accourir sur le Mincio et sur le Pô.

—On lit dans le Corriere mercantile du 21:

" Les principales villes sont au pouvoir du gouvernement, moins Trapani. L'insurrection s'est concentrée à l'intérieur. Des colonnes mobiles ont été lancées contre les insurgés, mais n'ont point réussi à les disperser. Ceux-ci sont fournis d'armes et de munitions. Poursuivis dans les plaines, s'ils se sentent pas pouvoir s'y défendre, ils trouveront dans les montagnes des asiles sûrs où les troupes napolitaines ne pourront les joindre. Des renforts partent continuellement de Naples: on estime à 30,000 hommes le nombre des soldats expédiés en Sicile. Ce chiffre prouve à la fois l'importance de l'insurrection et les appréhensions du gouvernement."

—Le 24 a été célébré à Erlau le service funèbre pour le comte Szechenyi, en présence d'une foule immense de fidèles et au milieu d'un profond recueillement. Une solennité tout aussi imposante a eu lieu à Mako, Dotis, Arad, Leipa, Marca-Rados, Vasar-Hely et Temeswar. A Wieselbourg, l'invitation à la cérémonie funèbre portait: pour l'ancien député du comitat de Wieselbourg. (Ostdeutsche Post)

—On écrit du Bourg-Saint-Maurice à la Gazette de Savoie: " Le Bourg Saint Maurice s'apprête à donner demain une fête d'un genre exceptionnel; il nous communique le programme de cette réjouissance, qui attirera sans contredit toutes les populations voisines, et qui a même déjà fait tout d'autres plans dans notre pays, par la nature toute particulière de son objet et de ses dispositions. Cette fête est offerte et organisée par les demoiselles de la ville, pour célébrer, par une manifestation caractéristique, le bienfait que leur apporte la législation française, législation qui, comme on le sait, donne aux garçons et aux filles les mêmes droits et les mêmes avantages.

" Cette fête aura lieu également dans les communes environnantes, à Aime, Macot, Landry et Bellentre, à l'imitation de l'exemple donné par les demoiselles du Bourg Saint Maurice, qui auront ainsi l'honneur d'avoir les premières salué le nouveau code Napoléon. Entre autres dispositions, toutes les demoiselles du Bourg Saint-Maurice ayant l'âge voulu pour l'hymen, et au nombre de cinquante au moins se réuniront sur la place Charles Albert, parées de leurs plus beaux atours, et feront le tour de la ville sur deux rangs, et chacune portant un côté une cocarde tricolore. Elles seront précédées par un superbe drapeau où se trouveront en caractères très apparents ces mots qui résument la pensée de la fête: Vive la révolution française! "

—On sait que lors de la prise d'Alger, l'armée française trouva dans la Casbah une somme de 48,000,000 de fr. qui fut transporté en France par les ordres du général de Bourmont, commandant en chef de l'expédition. Or, on apprend que l'ancien M. de B...., prétend que cette somme ne composait pas seule le trésor de la régence, et qu'il serait fort de découvrir un dépôt enfoui renfermant 60,000 fr. Ce dépôt s'élèverait à 10,000,000 de fr. Le préfet d'Alger vient de désigner un agent du service des domaines pour surveiller les recherches que va entreprendre M. de B...., à qui reviendra le tiers de la découverte. (Akhbar)

Candidat pour Maire:

M. ALEXANDRE GRAILHE

Sera soutenu par les citoyens sans distinction de partis à la prochaine élection qui aura lieu en juin prochain.

Marié, samedi, 19 courant, par le Rev. J. J. Duffo, à l'église de l'Immaculée Conception, M. LEONARD CRAGIN à Mme Vve JANE MARTIN, tous deux de cette ville.

Décédée hier, à trois heures de l'après midi, MATHILDE MALNOURY, âgée de 7 mois. Les amis de la famille sont respectueusement priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette a près midi à 4 heures. Le convoi partira de chez ses parents, rue de l'Hôpital, entre Chartres et Royale, No 53.

Décédé, hier 22 à midi, des suites de blessures reçues au wolkafest, J. L. CONRAD. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles A. Conrad, L. Crals et J. Marcou, sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 10 heures A. M.

Le convoi partira de la résidence de J. Marcou, rue des Grands-Hommes, entre Espagne et Mandeville.

Décédé hier, à 8 heures du soir, à l'âge de 75 ans, PIERRE METRAUD, natif de la paroisse de Berneuil (France). Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui à 3 heures précises. Le convoi partira de sa demeure, encoignure Bons-Enfants et Hancock, Troisième District.

De la part de sa famille.

Avis.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MESSIEURS les sociétaires sont informés qu'une assemblée générale aura lieu dimanche prochain, 26 courant, à 4 heures après-midi, à l'asile de la société. Des communications de la plus haute importance devant leur être soumises—ils sont priés d'être exacts.

Par ordre du président. J. PICARD, Secrétaire.

Orient de la Nouvelle-Orléans, le 23 mai 1860.

LE FOYER MAÇONNIQUE No 44,

Sous la juridiction du Sup∴ Conseil de l'Etat Souv∴ et Indépendant de la Louisiane, procèdera à l'élévation au subl∴ grade de Maître de plusieurs Comp∴ ce soir, à 7 heures ½ précises, à son local, rue Toulouse, No 15.

Tous les Frères M∴ Maçons sont fraternellement invités de bien vouloir y assister, et tous les F∴ M∴ M∴ membres de la Loge, sont invités d'être ponctuels.

Par ordre du Vén∴ Le secrétaire P. CORBIN.

AVIS.

LA société qui existait entre les soussignés a été dissoute, d'un commun accord, le 23 avril 1860. TELFORD & LANAUX.

LE soussigné annonce au public qu'il continuera le commerce de tonnellerie, pour son propre compte, au No 2, rue de la Vieille Levée, en face de la nouvelle Douane, où il sera constamment en fonds de matériaux pour son genre d'affaires. Wm J. TELFORD.

Avis aux ouvriers charpentiers.

UN assortiment complet de BOUVETS à vis à deux pièces, de $4 à $9.

A vendre par P. ALEX. LANAUZE, Magasin du Canal Carondelet, No 51, promenade du Carondelet.

$10 de récompense.

Enfant égaré.

UNE petite négresse âgée de 7 ans, nommée LOUISE, absente depuis [illegible] Elle s'est égarée en allant du No [illegible] rue Carondelet, au magasin de MM. Macou Frères & Co (Dry Goods Store, 177 Poydras street). La récompense susdite sera payée à la personne qui la ramènera chez

MACOU FRÈRES & Co, encoignure Poydras et Baronne.

Des NOMBREUSES préparations offertes au public pour les fièvres en frisson, aucune n'a été aussi bien accueillie que le célèbre AMER du Dr J HOSTETTER qui est connu dans tous les Etats. Le propriétaire reçoit journellement les nouvelles de guérisons dûes à leur amer. Dans les principales villes, peu de familles négligent d'en avoir chez elles. C'est un tonique dont le goût est agréable qui agit puissamment sur le système et qui est souverain pour les fièvres en frisson, la dyspepsie et autres maladies de ce genre.

A vendre partout les marchands et droguistes.

UNE BONNE PILULE AU REPAS.—Les pilules de WILSON ne sont pas seulement toniques et efficaces dans les cas de dyspepsie; [illegible] Voir l'ouvrage intitulé "Guide to Health" et que donnent les agents. B. L. FAHNESTOCK & Co, droguistes, No 60, Wood street, à Pittsburg.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co., Nos 21 et 151, rue de Chartres. Agents généraux.

Mort aux Rats et aux Ravets.

Le véritable destructeur des rats et des ravets de Wilson, est garanti la meilleure préparation qu'on ait jamais employée.

A vendre par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.

LE VERMIFUGE CANADIEN DE WINER.—Ce remède extraordinaire a trois propriétés distinctes. Il chasse sur-le-champ les vers de l'estomac, du canal par où passent les aliments, et calme l'irritation de la surface intestinale. [illegible] Le Vermifuge de Winer est connu depuis vingt ans et il a toujours réussi.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, seuls propriétaires, 21 et 151 rue de Chartres.

REMÈDE UNIVERSEL.—Plus de mal de dents—Plus de vilaines dents!—L'analyse chimique a constaté et approuvé les effets admirables de la brillante découverte du professeur BAITSCH aîné, le célèbre chimiste parisien. Grâce à

L'EAU DENTIFRICE ORIENTALE

chacun peut conserver intact la blancheur éclatante de ses dents ou lui rendre sa beauté. Les fumeurs n'ont plus à redouter les effets pernicieux du tabac. Les marins ne se verront plus [illegible]

Les maux de dents les plus violents s'évanouissent sur le champ par l'emploi [illegible]

L'EAU DENTIFRICE ORIENTALE, se vend chez MICHON & DESPORTES, rue Royale, et chez les principaux pharmaciens.

Prix—pour les deux flacons, $1.

Défiez-vous de la contrefaçon

N'achetez que chez l'agent de l'inventeur.

Papier Fruneau, contre l'asthme.

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.

Le papier Fruneau fait cesser à l'instant le bruit et l'oppression; son usage prolongé procure une guérison complète. Lisez la lettre suivante:

Nouvelle-Orléans, 23 avril 1860.

Monsieur,—Asthmatique depuis ma naissance, je n'avais jamais trouvé de remède qui pût calmer mes accès. [illegible] PAPIER FRUNEAU a été des plus heureux. [illegible]

LOUIS NAPOLEON ROCHARD, Rue des Remparts, entre St-Philippe et Ursulines.

Le Papier Fruneau se vend à la Nouvelle-Orléans, chez les principaux pharmaciens, et spécialement chez F. Clavel, au coin des rues Remparts et St-Philippe, [illegible]

MARCHANDISES SECHES à bon marché.

T. DANZIGER

VIENT de faire l'ouverture d'un grand assortiment de marchandises sèches nouvelles, qu'il vendra à très bas prix. Les articles comprennent:

POINTES DE DENTELLE NOIRE, pour dames, [illegible]

VOILES DE DENTELLE NOIRE, nouveau genre, [illegible]

BAREGES ANGLAIS, à 12½ et 15 cts,—valant le double.

TOILES D'IRLANDE, garanties fil pur, à 60c valant 80.

TOILES D'IRLANDE, garanties fil pur, à $7 50, valant $10, et d'autres à très bon marché, de $14 à $17.

JOLI POIL DE CHEVRE, soie et laine pour robes de voyage.

CHALES BAREGE ORIBAILLE, avec couleurs, à $3—bon marché fabuleux.

T. DANZIGER, Encoignure Royale et St-Philippe.

Femme de chambre.

UNE Française, couturière en robes, désire être employée en qualité de femme de chambre, par une famille partant pour l'Europe. S'adresser dans la rue Ste Anne, No 57, entre Royale et Chartres.

UNE personne qui connaît parfaitement l'agriculture théorique et pratique et qui a travaillé plusieurs années dans les plantations de sucre aux Antilles, désire trouver une occupation comme économe ou aide. S'adresser à la grocerie No 145, encoignure Conti et Bourbon.

AVISO.

El suscritor deseando salir par la Europa en muy pocos dias, se dará preferir las cuentas en el café NORTH STAR, esquina Baronne y Perdido, [illegible]

24 mayo—. TOMAS GUTIERREZ.

Entrepot de Tapis,

Rue de Chartres, No 19.

LE soussigné vient de recevoir dernièrement 600 pièces de NATTES blanches à carreaux et de couleurs, TOILES CIRÉES de toutes les largeurs et de toutes qualités.

Il vient d'en magasin un beau choix de TAPIS Médaillon, velours, Bruxelles, 3 plis, ingrains, [illegible]

A. BROUSSEAU & Co.

VIN ROUGE—[illegible]

ECO. ROCHEREAU & Co.

VIN BLANC—[illegible]

ECO. ROCHEREAU & Co.

EAU DE VIE—[illegible]

ECO. ROCHEREAU & Co.

POMMES DE TERRE—[illegible]

CUCULLU & JULIAN.

Véritables cigares de la Havane.

600,000 cigares de la Havane [illegible]

GUMA & MASICH.

EN douane—[illegible] cigares de la Havane [illegible]

GUMA & MASICH.

ATTENDU—[illegible]

GUMA & MASICH.

CIGARES de la Havane—[illegible]

S DE VISSER & Co.

A VENDRE en douane—[illegible]

S. DE VISSER & Co.

INDIGO—[illegible]

S. DE VISSER & Co.

CONSERVES alimentaires—[illegible]

L. E. DELUZAIN.

Avis.

LES personnes qui doivent à l'ancienne maison JACOB & DUSSUMIER sont prévenues que leurs comptes ont été déposés entre les mains du soussigné qui est chargé d'en toucher le montant. Les comptes non payés seront bientôt mis en Cour.

E. MALUS, No 68, Vieille-Levée.

JAMES M. PUTNAM

Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM,

Facteur de Coton et de Sucre,

EXPÉDITEUR ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.

CHAMPAGNE DELBECK & DE BERGHES—20 caisses champagne [illegible]

FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale.

20 Barriques vin fin pour famille, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD jr.

Compagnie d'Assurance du Star,

No 22, rue St-Charles.

L'ELECTION annuelle de neuf Directeurs aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi, le 4 juin prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

E. DEBUYS, Secrétaire.

AVIS.

M. FERDINAND MOTZ est chargé de notre procuration, par acte au rapport de M. A. Boudousquié, notaire public. THIELE & SEILER.

Nlle-Orléans, 21 mai 1860.

MM. CONRAD SEILER et FERDINAND MOTZ sont chargés de ma procuration, par acte au rapport de M. Adolphe Boudousquié, notaire public. RICHARD THIELE.

Nlle-Orléans, 21 mai 1860.

Egarée ou volée,

Du No 264, rue Bourbon, une chienne terrier anglaise, [illegible] La personne qui la ramènera au No 264, rue Bourbon, recevra une récompense libérale.

Demande de Domestique.

ON DEMANDE à louer par mois, une négresse cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, à laquelle on donnerait de bons gages. S'adresser, 371, rue du Maine, entre Roman et Prieur.

Demande de place.

UNE Française, recommandable sous tous les rapports, sachant parfaitement coudre, désirerait trouver à se placer dans une famille, soit pour voyager pendant l'été, ou passer cette saison à la campagne. S'adresser au No 183 rue Bourbon, entre Ste Anne et Dumaine.

A VENDRE—Un BON BILLARD en acajou. S'adresser Rue Bourbon No 121.

EN débarquement et en magasin—[illegible]

M. A. CALONGNE, Ancienne maison Forbes, 205 et 207, rue Royale.

CONSERVES—Un assortiment complet d'approvisionnements pour navires et voyageurs, [illegible]

M. A. CALONGNE, Ancienne maison Forbes, 205 et 207, rue Royale.

Vins en caisses et en barriques.

25 Barriques vin rouge bon ordinaire, [illegible]

T. BAILLY BLANCHARD jr, 38, Vieille Levée.

ATTENTION.

PROPRIÉTÉS de valeur.

38 ILETS ET 1056 LOTS DE TERRE,

SITUÉS DANS LES

Premier et Second Districts de la Nouvelle-Orléans.

Vente à l'Hôtel St-Charles

PAR E. ROGER & CO,

Encanteurs.

Vendredi 25 mai 1860, à midi.

—CONDITIONS LIBERALES—

Un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit.

Pour les détails voyez les avis et les affiches qui peuvent être obtenus chez les encanteurs, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

Cigares de la Havane à l'encan.—Aujourd'hui à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan par Bernard Turpin, au magasin de M. Fiesaan(?), No 40 rue de la Vieille Levée, un assortiment choisi de cigares de la Havane.

L'attention des marchands de groceries et des marchands en général est appelée sur le beau stock que D. E. Morphy, encanteur, vend au No 24, rue Tchoupitoulas, ce matin, à 10 heures et demie.

Aujourd'hui, à 5 heures P. M., aux écuries de Cook, rue de l'Hôpital No 26, 2me District, le shérif procédera à la vente, à 12 mois de crédit, d'un cheval, d'un buggy et de ses harnais. Voir aux annonces.

AVIS,

A

LA DÉMOCRATIE NATIONALE

AINSI qu'à tous ceux qui sont disposés à soutenir la Plateforme et les nominations de la convention démocratique nationale qui s'est ajournée à Baltimore pour le 18 de juin prochain.

Le comité exécutif de l'Etat, n'ayant pas provoqué la réunion d'une convention d'Etat [illegible]

Il est Résolu par les membres de l'Association Démocratique Louisianaise de la Louisiane, que l'appel ainsi ordonné par le Dr Thomas Cottman est approuvé et que toute la coopération lui est assurée.

Par ordre de l'Association Démocratique de la Louisiane. GEO. A. FOSDICK, Président.

M. B. GILLMORE, Secrétaire pro tem.

THOMAS COTTMAN

Association Démocratique de la Louisiane.

ATTENDU Dr Thomas Cottman en vertu de l'autorité qu'il lui est conférée, à titre de Représentants de l'Etat de la Louisiane, [illegible]

Passage de troisième classe seulement.

POUR LE HAVRE

Le navire NUREMBERG, capitaine Schoeder, partira positivement samedi 26 mai—S'adresser au No 138, rue de la Levée, en face du poteau 45, Troisième District, ou à bord, poteau 33, Troisième District.

PASSAGE POUR MARSEILLE

Le brick clipper MINNA SCHIFFER, [illegible]

Wm J. DEWEY & CO, Nos. 96 et 98, rue Gravier.

POUR BORDEAUX—Le navire trois mâts GEO W. BOURNE, capitaine Guy, [illegible]

ADOLPHE DECHAUX, Rue St-Bernard, No 12, 3me District.

TOILES, &c.

EN CONSIGNATION.

JOHN TODD,

12 et 14.... Rue de Chartres.... 12 et 14

A reçu des fabricants, en consignation, avec ordre de vendre

Au-dessous de prix contant,

Les marchandises suivantes:

5 caisses de célèbres TOILES D'IRLANDE de James Thompson & Son, pour les familles, à 45 cts. valant 75 cts.

5 caisses COTON BLANC DU PAYS, [illegible]

COTON extra fin pour CHEMISES, à 12 ½c.

EGALEMENT,

2000 yardes MOUSSELINE blanche française, large de 1 yarde trois quarts, à 75 c la yarde, valant $1 50 la yarde.

150 pièces MOUSSELINE suisse blanche mouchetée.

A

Moitié prix.

200 douzaines MOUCHOIRS BATISTE FIL, à 2 [illegible]

125 douzaines MOUCHOIRS BATISTE FIL [illegible]

Le public est prié de venir examiner ces marchandises.

Articles de voyage

A

Une réduction.

Un très grand assortiment de toutes les étoffes nouvelles pour

ROBES DE VOYAGE ET DE PROMENADE.

Comprenant:

POPELINES,

MOHAIR, ZENOBIE

GRENADINES, POIL DE CHEVRE, &c.

De toutes couleurs et à très bas prix.

JOHN TODD, Nos 12 et 14, rue de Chartres.

Nouvelle réduction

DANS LES

Robes organdi,

ET

L'organdi et le jaconat en pièces.

JOHN TODD,

Nos 12 et 14, rue de Chartres,

Offre actuellement

Des avantages extraordinaires,

dans les marchandises suivantes:

ROBES D'ORGANDI FIN, 7 à 9 volants, $5, auparavant $8 50.

ROBES ORGANDI TRES RICHE, genre nouveau, à $8 50, auparavant $14 50.

ROBES ORGANDI, [illegible] riche en couleur, à $10, auparavant $18.

EGALEMENT:

5 caisses organdis français fins, à 15c la yarde, valant 35 cts.

4 caisses LINONS ANGLAIS, bon teint, 12 ½ à 15 cts la yarde.

Ces marchandises sont offertes à

PLUS BAS PRIX.

Qu'elles n'ont jamais été vendues à la Nouvelle-Orléans.

Avez-vous l'intention d'acheter

UNE MACHINE A COUDRE?

SI OUI, ALLEZ EXAMINER LA MACHINE A COUDRE

De Finkle & Lyon.

Elle est a recommander comme étant au-dessus de toutes les autres.

1.—Elle est dégagée de tout obstacle ou de toute complication qui pourrait en entraver le jeu.

2.—Elle est simple dans sa construction, aisée à comprendre—et à mettre en œuvre.

3.—Elle est certaine dans son résultat.

4.—Elle s'adapte aux travaux de premier ordre, avec le fil le plus fin et le plus gros.

5.—Elle ne casse jamais l'aiguille et ne perd les mailles quelle que soit la couture.

6.—Enfin, nous garantissons la MACHINE A COUDRE de FINKLE & LYON comme donnant satisfaction entière, et si elle ne satisfait, elle sera reprise et l'argent rendu.

ALFRED MUNROE & CO., Batisses Story, Encoignure des rues Camp et Commune.

SARDINES A L'HUILE.

100 Caisses quarts et demi-boîtes de Nantes, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD jr, 38 Vieille Levée.

Nominations du Parti Américain.

POUR MAIRE:

JOHN T. MONROE.

POUR COMMISSAIRE DES RUES:

C. O. FLECHIER.

RECORDER, PREMIER DISTRICT:

WM. EMMERSON.

RECORDER, SECOND DISTRICT:

J. L. FABRE.

RECORDER, TROISIÈME DISTRICT:

WEBSTER LONG.

RECORDER, QUATRIÈME DISTRICT:

C. C. CAMPBELL.

POUR ALDERMEN:

Premier District	A. O. BRICE
" "	A. P. FIELD
Second District	F. LEVASSEUR
Troisième District	F. S. WILTZ
Quatrième District	A. A. SHUMWAY

ASSISTANTS ALDERMEN:

Premier District—1er Ward		JAMES BEGGS
" "	2e Ward	ERNEST TOLEDANO
" "	3e Ward	C. F. HATCHER
Second District	4e Ward	W. HODGKINS
" "	5e Ward	J. FREMEAUX
Troisième District	7e Ward	U. F. SEICHSHNAYDRE
" "	8e Ward	J. B. LEEFE
Quatrième District	10e Ward	Capt JAS. DAVIS

TICKET DES CITOYENS.

POUR MAIRE

L. H. PLACE.

COMMISSAIRES DES RUES

J. MILTON HELF.

RECORDER, PREMIER DISTRICT

THOM. H. SHIELDS

RECORDER, SECOND DISTRICT:

J. L. FABRE

RECORDER, TROISIÈME DISTRICT:

WEBSTER LONG

ALDERMEN

1er District	J. O. NIXON
do	SIDNEY STORY
2nd District	L. E. FORSTALL
3me District	F. S. WILTZ
4me District	H. T. VENNARD

ASSISTANTS ALDERMEN

1er Ward	S. A. KINGSLAND
2nd do	CHAS J. LEEDS
3me do	HENRY BEEBE
4me do	W. F. HODGKINS
5me do	HENRY SHEPHERD Jr.
6me do	
7me do	U. F. SEIXNAYDRE
8me do	
9me do	
10me do	ROBERT HUYGHE

Pour la place de Recorder du Deuxième District.

Veuillez annoncer que F. STAES est candidat à la place de Recorder du Deuxième District.

Un grand nombre d'amis.

L'élection a lieu le 1er lundi de juin prochain.

OLIVES—100 barils olives de Séville; 225 demi-paniers olives de Mallorca—A vendre par F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

EN débarquement du steamship Habana—10 caisses gouvernement de Bolivar, à vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

MADERE, Sherry, Malaga et Port-wine—[illegible] F. SANCHO, 229 rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

VERMOUTH et Absinthe, Kirsch et Guignolet—225 caisses vermouth de Noilly Prat & Co, [illegible] F. SANCHO, 229 rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

BITTERS—300 caisses Bitters des Arabes, à vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

QUININE—[illegible] E. J. HART & Co., Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

BICARB DE SOUDE—[illegible] E. J. HART & Co., Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

CATAWBA MOUSSEUX—[illegible] E. J. HART & Co., Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

MINT JULEP—[illegible] E. J. HART & Co., Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

SUCRES RAFFINES—[illegible] E. J. HART & Co., Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

SIROPS—[illegible] E. J. HART & Co., Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

LESSIVE CONCENTRÉE—[illegible] E. J. HART & Co., Nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

AVIS.

LE Dr FELIX FORMENTO père, [illegible]

Nouvelle-Orléans, le 7 mai 1860.

LE soussigné [illegible] F. MALARD & Co. [illegible] MALARD, WALTER A PECK.

Nouvelle-Orléans, le 7 mai 1860.

LES soussignés [illegible] MALARD & TOOKER. F. MALARD, E. M. TOOKER.

AVIS.

J. RODRIGUEZ se charge des affaires de son fils [illegible] R. RODRIGUEZ.

Restaurant de Moreau,

Sur le Bayou St-Jean à l'extrémité du Lac.

Le soussigné annonce respectueusement [illegible] S. MOREAU.

BANQUE DU SUD.

Nlle-Orléans, 14 avril 1860.

CHANGE SUR PARIS, à vue [illegible] THOS LAYTON, caissier.

AVIS.

EGARÉE ou volée, dimanche, 13 mai, une jument [illegible] S'adresser à M. J. A. Feuillisley, rue Barthélemy, entre St-Jean Baptiste et Claiborne.

PIANO DOUBLE MECANIQUE EN LOTERIE

300 numéros à $2 50 le billet.

Cet instrument est à la fois placé à clavier ordinaire pour [illegible]

chez M. A. FLANDRIN, rue Conti, 64, entre Chartres et Royale, Nlle-Orléans.

BUREAU DU TRESORIER,

HOTEL DE VILLE.

Nouvelle-Orléans, Lne, 17 mars 1860.

AU PUBLIC—Avis est donné que l'ordonnance [illegible] ADAM GIFFEN, Trésorier.

Grande économie à peu de frais.

Machine à coudre, patentée, de Moore, pour les familles.

Trente-cinq piastres seulement!

CETTE machine à coudre est, croit-on, l'égale, sous presque tous les rapports, des machines qui se vendent cent piastres et au-delà. Elle est, comme rapport, supérieure à toutes celles qu'offre le marché, car, grâce à un perfectionnement, la machine s'arrête instantanément quand elle est tournée du mauvais côté, de sorte qu'elle ne saurait être dérangée et une personne inexpérimentée la faisant fonctionner. Le propriétaire a le droit exclusif dans cet Etat et un perfectionnement.

Les visiteurs, [illegible]

On ne s'attend pas à vendre la machine à moins que l'acheteur ne soit convaincu de ce qui en est dit plus haut.

Un escompte libéral est fait aux acheteurs en gros.

ISAAC BRIDGE, seul agent en cette ville, No 40, rue des Magasins, [illegible]

A louer à des conditions très avantageuses.

Une boulangerie et dépendances, rue Poydras.—[illegible]

AVIS.

Souricière Segars Manufactory.

NOUS annonçons respectueusement à nos amis et au public, que nous avons transféré provisoirement notre magasin de cigares au No 52, rue de Chartres, entre St-Philippe et du Maine. Les ordres seront exécutés dans le plus bref délai, tant pour la ville que pour la campagne. GAIGNARD BROS.

POMMES de terre—150 barils pommes de terre [illegible] CUCULLU & JULIAN, No 29 (ancien No 14) rue Poydras.

CIGARES DE LA HAVANE—100,000 [illegible] S. PLASSAN, Nos 26 et 46, Vieille Levée.

COLLE de poisson de Cooper—[illegible] E. J. HART & CO. Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

SUCRE de la Havane, en douane—[illegible] GUMA & MASICH, 30, ancien 28 rue Tchoupitoulas.

LONDON PORTER—Barkley, Perkins & Co, [illegible] S. TURPIN, 35, Vieille Levée.

RHUM de la Louisiane—[illegible] S. TURPIN, 35, Vieille Levée.

FRUITS en jus et raisins—[illegible] M. A. CALONGNE, Ancienne maison Forbes, 205 et 207 rue Royale.

EGLISE DE L'ANNONCIATION.

Encoignure Moralès et Mandeville, Troisième District.

CONCERT SACRÉ, VOCAL ET INSTRUMENTAL, pour les réparations de l'Eglise.

Ce concert qui devait avoir lieu mardi, 15 du courant, est renvoyé à MERCREDI, 23 mai.

Prix d'entrée............................$1.

Les billets sont en vente chez A. Elie, No. 66 rue Royale, A. Parier, No. 55 rue Royale, et A. Chol, encoignure Royale et Toulouse.

Vente aux prix d'encan,

Tous les vendredi et samedi de chaque semaine.

CHEZ Mme COLIN,

Rue Royale, encoignure St-Philippe.

Mme COLIN fait part aux dames de la Nlle-Orléans et aux dames de la campagne qui lui ont fait ou [illegible] son voyage dans les paroisses, qu'à l'avenir elle vendra

Tous les vendredis et samedis,

Une quantité considérable de CHAPEAUX de tous genres et d'articles de nouveautés aux mêmes prix qu'à ses dernières encan.

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE

MACHINE A COUDRE

pour $35

Tous les perfectionnements!

SI PARFAITEMENT SIMPLE

qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public

ET S'APPELLE

LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!

Voici ce qui la rend supérieure aux autres pour les familles et les habitations:

1—Elle est d'une exactitude et d'une force remarquables. Elle peut faire QUATRE MILLE POINTS à la minute et des POINTS PARFAITS.

2—Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit.

3—Elle est merveilleuse, simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner.

4—Il est impossible de se tromper en arrangeant les aiguilles.

5—Elle coule parfaitement et n'offre pas les difficultés qu'offrent les autres machines.

6—Enfin, et ce n'est pas ce qu'il y a de moins important, le prix (trente-cinq piastres) est au-dessous de celui de toutes les autres bonnes machines et la met à la portée de tout le monde.

On garantit que les acheteurs en seront satisfaits sous tous les rapports. Ils pourront la rendre si après l'avoir essayée, ils découvrent qu'elle n'est pas ce que nous avons dit qu'elle était.

DAVIS BROTHERS, Agents, No 80, rue du Camp.

E. Guittard

ENCOIGNURE ROYALE ET STE-ANNE.

GRANDE REDUCTION.

Organdis à 12 ½ c. la yarde.

Organdis gros Odier, de 75 cts pour 30 cts la yarde.

Batiste imprimée par $1 à 90 et 25 c la yarde.

Indienne française à 12 ½ c. la yarde.

Serviettes par $1 à $1 50 la douzaine

Barège anglais, satiné, de 50 cts pour 25 cts la yarde

Bel assortiment de Toiles à draps et à chemises.

Damassés, Mousseline Jacquard, &c., &c.

Bureau de la Compagnie des Chemins de Fer de la ville.

No 6, RUE ROYALE.

Les propositions seront reçues [illegible]

TAILLEURS DE PIERRES.

ON demande des excellents tailleurs de pierres. S'adresser au bureau de l'Ouvrier du Fer de la Nouvelle-Orléans, rue Royale No 6 [illegible]

AU PUBLIC.

AYA PANA BITTER

Manufacturé par J. Chauvet.

NOTRE longue expérience et les travaux incessants auxquels nous nous sommes livrés, nous ont amenés à la solution d'un problème hygiénique [illegible]

Dépôt général: J. CAZAUX, [illegible]

Maison à louer,

La maison rue Bienville, No 29 et 31, à louer en entier ou en partie, pour résidence, office, etc. S'adresser au No 20, rue Bienville, à HENRY VALETON & Co.

AVIS AUX DAMES.

M GALLOIS informe respectueusement le public [illegible] entre St-Louis et Conti.

ECONOMIE DE $20

SUR LE BILLET & LES DÉPENSES

POUR

NEW-YORK, PHILADELPHIE, BOSTON et BALTIMORE

En prenant

Le chemin populaire, confortable et bon marché, via Savannah (Georgie).

Tickets pour toute la route, y compris les repas et la chambre, pour toute la distance (excepté de Montgomery à Savannah), prix $39 75. S'adresser à J. W. GREGORY, Agent général pour les tickets et le fret, Hotel ST-CHARLES, encoignure Gravier, Nlle-Orléans.

BITTERS des ARABES

DEPUIS l'apparition de cette incomparable liqueur, une grande partie des consommateurs a renoncé à l'usage de l'absinthe; cela tiendrait-il à un article inséré il y a quelques mois dans les journaux? Cet article publié dans un journal de Paris, la Patrie, était le résumé d'un ouvrage publié par M. Gabouit, médecin de la maison de Charenton. Ce docteur y développe tous les maux occasionnés par l'usage de ce spiritueux. " Les hallucinations sans nombre, dit-il, commencent à se manifester à l'homme, et il ne tarde pas à devenir furieux." Tout le monde sait-il tout cet article? [illegible] BITTERS DES ARABES [illegible]

Dépôt général: F. SANCHO, 229, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

Succursales: W. RAYMOND, 71, rue du Camp, et J. LLAMBIAS, encoignure Espagne et Casacalvo.

CHAMPIGNONS.—En débarquement du navire Princess, du Havre—10 caisses champignons de Paris, à vendre par L. E. DELUZAIN, 119 rue Royale, Successeur de Numa Lecoste & Co.

ATTENDU par le navire Cleopatra, de Marseille—300 paniers huile d'olives J. Plagniol, [illegible] L. E. DELUZAIN, 119 rue Royale, Successeur de Numa Lecoste & Co.

CHAMPAGNE—Attendu par le navire Pacific, de New-York—100 paniers champagne Heidsieck [illegible] L. E. DELUZAIN, 119 rue Royale, Successeur de Numa Lecoste & Co.

VINS rouges et blancs—[illegible] L. E. DELUZAIN, Successeur de Numa Lecoste & Co.

VINS en caisses—[illegible] L. E. DELUZAIN, 119 rue Royale, Successeur de Numa Lecoste & Co.

VINS ROUGES, pour famille—[illegible] FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale.

COFFRES-FORTS DE LILLIE,

à l'épreuve du feu et des voleurs.

LE SEUL COFFRE FORT qui puisse résister au feu et des voleurs. [illegible] FAIRBANKS & Co., agents, No 91, rue du Camp.

PRINCIPAL ENTREPOT

de Balances de

Fairbanks,

et dépôts des

COFFRES FORTS DE LILLIE,

à l'épreuve du feu et des voleurs.

FAIRBANKS & Co,

No 91 rue du Camp.

Sources de Bladon et de Cullum.

Départ de Mobile tous les mardis et samedis, à 4 heures P. M.

Pour les sources de Bladon et de Cullum

Les bateaux neufs RESCUE, capitaine H. F. Johnston, DEMOPOLIS, capitaine S. W. Abels, [illegible] JOHN E. HYDE & Co.

Ecoles Publiques du Deuxième District.

UN examen des élèves de l'Ecole Supérieure des Demoiselles depuis 1856 et des élèves de l'Ecole supérieure des garçons depuis 1858, [illegible] AUG. CASSARD, Secrétaire.

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur.

HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX

LES DIX DERNIERES ANNÉES DE LA

LITTERATURE FRANÇAISE.

CATALOGUE DE LA MAISON

Hector Bossange et Fils,

[illegible]

M. J.-M. QUÉRARD

Auteur de la France littéraire, des Supercheries littéraires, etc. etc.

1 volume grand in 8

NOUS avons l'honneur d'informer le public que nous préparons un catalogue systématique de livres français, [illegible] HECTOR BOSSANGE & FILS.

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CANADA(?)ANT, chirurgien dentiste, [illegible]

Perdu ou volé

[illegible] N. SOULÉ.

On demande

UNE BONNE JARDINIER [illegible] L. W. LYONS.

A VENDRE.

[illegible] CHARLES M. WATERMAN.

HOTEL PRADAT, A BILOXI.

[illegible]

Hotel de la Passe Christian.

[illegible] JOHN McDONNELL, Propriétaire.

HOTEL STOCKTON,

A LA BAIE ST-LOUIS.

[illegible]

HOTEL FIJUX.

Murray street, Nos. 42 et 44,

NEW-YORK.

[illegible]

A LOUER.

Une grande maison située dans la rue Royale, près St-Philippe, ayant un verandah double, huit chambres dans la batisse principale, une cuisine ayant cinq chambres à domestiques. La propriété sera livrée le 1er octobre prochain, mais on peut faire des arrangements avec le locataire actuel—Pour les conditions, s'adresser au magasin de marchandises sèches de Theo. Danziger, au rez-de-chaussée.

AGENCE DE TERRES.

LE soussigné a ouvert, dans cette ville, une AGENCE DE TERRES et s'occupera spécialement des terres et du courtage de propriétés foncières.

Il s'occupera de la vente et de l'achat d'habitations sucrières, de cotonneries, de terres non améliorées et de propriétés foncières situées en ville.

Il se chargera également des réclamations dans les différents bureaux de terre de l'Etat et du département à Washington City.

[illegible]

A. J. POWELL.

Nlle-Orléans, 25 avril 1860.

OCEAN HOUSE,

A PROCTORVILLE, Lac Borgne,

Extrémité du railway du Golfe du Mexique

Le public est informé que cette agréable retraite est maintenant ouverte aux visiteurs. [illegible] JOHN B. ZOLEZZI.

A. SAULET,

Rue de Chartres, No 36.

INVITE ses amis et le public en général, à venir voir le magnifique assortiment d'habillements de printemps et d'été, qu'il a reçu par les derniers arrivages pour hommes, jeunes gens et enfants. A. SAULET, 36, rue de Chartres, entre Dumaine et Bienville.

RESTAURANT DES AMIS,

Rue St-Philippe 27, entre Chartres et Levée

TENU PAR

FORGET PHILIPPE.

LE propriétaire du RESTAURANT DES AMIS informe le public et sa clientèle que cet établissement est rouvert tous le plus grand soin.

Distillerie et fabrique de chocolat.

35 et 37.... Rue Quartier.... 35 et 37

LIQUEURS, sirops assortis, et chocolat, le tout fabriqué avec le plus grand soin et vendus aux prix les plus réduits. [illegible] L. C. CRESSON.

Schiedam Schnapps.

200 Caisses de Wolters, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD, 38, Vieille Levée.

Old Tom!

50 Caisses genièvre, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD, 38, Vieille Levée.

COW PEAS de la Caroline—[illegible] F. A. GONZALES & CO. No 41, Front Levée.